

Avrir jamais avant deux ou trois heures après midi, couvrir ni avant le Soleil levé, ni après le Soleil couché.

Alexandre Severe est le premier qui ait permis les Bains publics pendant la nuit pendant les grandes chaleurs de l'Été. Il ajouta même la libéralité à la complaisance, il fournit à la depense de l'huile qui se brûla dans les Lampes, mais avant cela l'heure ordinaire étoit, comme je l'ai déjà dit, la huitième & la neuvième, & le peu qu'il en coutoit, l'avantage qu'on en tiroit, le grand loisir dont on jouïssoit sur la fin de la Republique & sous les premiers Césars, tout cela faisoit qu'un Citoyen, quel qu'il fut, manquoit rarement aux Bains. On ne s'en abstenoit guere que par paresse & par nonchalance, si l'on n'étoit obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier; car la coutume avoit passé en loi là dessus, c'est pourquoi *Squalor & Sordes* font souvent pris pour le deuil dans les bons Auteurs.

Horace qui fait une peinture si naïve de la maniere libre dont il passoit la journée, se donne à lui même cet air d'homme dérangé qu'il b'âme dans les autres Poëtes, & marque assez qu'il se soucioit peu du Bain.

Secreta petit loca, Bainesa vitat.

„ La mode ni les bienséances ne me gê-
„ nent point, dit-il, je vais tout seul où il
„ me prend envie d'aller, je passe quelque fois
„ par la Halle, & je m'informe de ce que cou-
„ teur le Bled & les Legumes. Je me prome-
„ ne vers le soir dans le Cirque & dans la
„ grande Place, & je m'arrête à écouter un
„ discours de bonne avanture, qui debite ses
„ visions